

**MERCREDI 13 JUILLET 2016**

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 13 juillet 2016 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

**SONT PRÉSENTS :**

Pierre Auclair	Marie-Ève Dardel
Harold Linton	Yan Montpetit
Wayne Conklin	Nicole Blondin

**EST ABSENT :** aucun absent

Michel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

2 contribuables assistent à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2016 — séance régulière
4. Rapport de Comité
  - 4.1. Rapport du Comité de Voirie du 23 juin 2016
5. Période de questions
6. Affaire en cours.
  - 6.1. Pour le paiement de la contribution municipale pour les Jours J BMR.
7. Rapports.
  - 7.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de juin 2016.
  - 7.2. Rapport des dépôts de la secrétaire-trésorière adjointe.
  - 7.3. Rapports des inspecteurs municipaux
    - 7.3.1. Dépôt des travaux de voirie à faire en juillet 2016.
    - 7.3.2. Rapport de voirie du mois de juin 2016.
    - 7.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de juin 2016.
8. Finances
  - 8.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de juin 2016.
9. Correspondances
10. Affaires nouvelles
  - 10.1. Pour demander au ministère de l'Énergie et des ressources naturelles une consultation préalablement à l'émission de baux sur les îles du Lac Papineau
  - 10.2. Pour signer le contrat de déneigement pour le chemin de Boileau avec la MTQ
  - 10.3. Pour négocier et signer une entente de déneigement avec la Municipalité de Harrington
  - 10.4. Pour nommer le maire et le directeur général pour signer le contrat de financement de la niveleuse avec la Caisse Populaire Desjardins.
  - 10.5. Pour signer un contrat d'émondage avec Boulet-Barbe pour le chemin Maskinongé et le chemin de la Pointe-des-Pins
  - 10.6. Pour approuver et signer une demande de consentement Municipal en faveur de Bell Canada sur le Chemin du lac Champagneur .
  - 10.7. Pour appliquer le \$17,300 additionnel à recevoir du ministre sous le PAARRM pour l'élargissement du chemin de la pointe des Pins.

- 10.8. Pour ratifier l'achat de la niveleuse au montant de 96.808.75 auprès de Uni Machineries Inc
- 10.9. Pour émettre un appel d'offres par le SEAO pour un camion 6 roues neuf avec équipement à neige
- 10.10. Pour un appui à la demande de soutien à l'Organisme de Bassins Versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
- 10.11. Pour donner à M. Vandal un contrat d'arrosage pour le reboisement de la descente du Lac-Au-Loup
- 10.12. Pour signer une entente avec M. Gauthier pour faire une virée pour le déneigement sur son terrain
- 10.13. Pour signer une entente de 3 ans avec la Croix-Rouge pour un support pendant les sinistres
- 10.14. Pour mandater notre inspectrice pour signer un contrat avec André Pilon ingénieur, pour émettre un rapport d'ingénieur pour les travaux de drainage et de réfection du mur de soutènement sur le chemin Maskinongé
- 10.15. Pour l'achat d'une radio CB fixe pour la niveleuse
- 11. Avis de motion
  - 11.1. Avis de motion pour un règlement d'emprunt de 250,000 \$ pour l'achat d'un camion 6 roues 6X6 neuf avec équipement de neige, une grappe et aile de côté neuves ainsi qu'une boîte à sabler pour le camion Sterling, une souffleuse à neige neuve pour le tracteur
- 12. Clôture de la séance.

## 1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

## 16-07-144 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

**Adoptée à l'unanimité les conseillers.**

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 16-07-145 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2016 — SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 8 juin 2016, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

#### **4. RAPPORT DE COMITÉ**

**4.1.** Rapport du Comité de Voirie du 23 juin 2016 (M. Gariépy, M Conklin, Mme Blondin, M. Linton, M. Auclair)

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

#### **6. AFFAIRE EN COURS**

**16-07-146** **6.1. POUR LE PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR LES JOURS J BMR.**

ATTENDU qu'une entente avec le comité organisateur des Jours J BMR a été paraphée et impliquait le versement de la somme de 300\$ comme contribution pour le passage du tour cycliste dans la Municipalité;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité fasse parvenir, tel que convenu, un chèque de 300 \$ à la Corporation des Loisirs de Papineau

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

#### **7. RAPPORTS**

##### **7.1 Rapport du Maire**

Monsieur le maire dépose et fait la lecture de son rapport des activités du mois de juin 2016.

##### **7.2 Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe**

Au mois de juin 2016, des dépôts ont été effectués pour un montant de 266,589.33 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2016 d'une valeur de 74,271.43 \$

##### **7.3 Rapport des travaux de voirie**

###### **7.3.1 Dépôt des travaux à faire en juillet 2016**

Monsieur Michel Grenier dépose une liste des travaux de voirie pour le mois de juillet 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

###### **7.3.2 Rapport de voirie du mois de juin 2016**

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois de juin 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

**7.4 Rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement**

Monsieur Michel Grenier dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de juin 2016, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

**8. FINANCES**

16-07-147

**8.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE JUIN 2016**

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Les comptes à payer du mois de juin 2016 d'une somme de 180,787.11 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**9. CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire Henri Gariépy fait état des correspondances reçues au cours du mois.

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

16-07-148

**10.1. POUR DEMANDER AUX MINISTÈRES DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES UNE CONSULTATION PRÉALABLEMENT À L'ÉMISSION DE BAUX SUR LES ÎLES DU LAC PAPINEAU.**

ATTENDU qu'un jugement de la Cour Supérieure du Québec, entériné par la Cour d'appel du Québec et par la Cour suprême du Canada déclarant comme étant du domaine public, le Lac Papineau ainsi que ses îles;

ATTENDU que le gouvernement du Québec, par l'entremise de son procureur général, a fortement appuyé cette cause visant à redonner aux citoyens du Québec, un territoire qui leur avait été interdit d'accès pendant plusieurs années;

ATTENDU que le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles a reçu de Kenauk Nature, une demande de bail pour trois sites sur les îles du Lac Papineau;

ATTENDU que l'émission de baux à Kenauk Nature pour trois sites sur les îles, ferait en sorte de redonner aux îles un caractère privé, ceux-ci ayant l'intention d'en contrôler l'accès au moyen d'agents de sécurité;

ATTENDU que certaines instances municipales pourraient faire une demande pour donner un statut d'aire protégée aux îles du Lac Papineau;

ATTENDU que ces îles font partie du domaine public et doivent demeurer accessibles à tous,

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Préalablement à l'émission de tels baux ou d'adjudication d'aire protégée pour les îles du Lac Papineau, une consultation soit faite par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec, auprès des instances municipales, Associations et organismes en contact avec le Lac Papineau,

**QU' :**

Une demande d'appui à cette résolution, soit faite auprès de la MRC de Papineau.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**16-07-149**      **10.2 POUR ACCEPTER L'OFFRE DE CONTRAT DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIF AUX TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT ET DE DÉGLAÇAGE DU CHEMIN NAMUR-BOILEAU.**

ATTENDU que le MTQ a, encore cette année, sollicité l'accord de la Municipalité pour renouveler l'entente de déneigement et de déglacage du chemin Namur-Boileau;

ATTENDU que le contrat est pour une durée d'un an avec une possibilité de renouvellement pour deux années subséquentes;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité accepte l'offre de contrat pour l'entretien hivernal du chemin Namur-Boileau pour le montant proposé de 31,850.87 \$

**ET QUE :**

Le directeur général, en la personne de Michel Grenier, soit autorisé à signer les documents officialisant l'entente.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-07-150

**10.3 POUR NÉGOCIER ET SIGNER UNE ENTENTE DE DÉNEIGEMENT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE HARRINGTON.**

ATTENDU que la Municipalité de Harrington souhaite contracter une entente de déneigement pour le secteur Chemin Maskinongé de son territoire avec la Municipalité de Boileau;

ATTENDU que nous avons fait une proposition à la Municipalité de Harrington qui a été acceptée par résolution lors de leur séance du conseil du 11 juillet 2016;

POUR CE MOTIF:

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le maire et le directeur général signent l'entente de déneigement du secteur chemin Maskinongé proposée au prix de 3,900 \$. par km pour 10.9KM pour une période de 3 ans avec augmentation annuelle selon IPC pour le Québec, avec possibilité de renouvellement pour 2 années additionnelles selon l'appel d'offres de la Municipalité de Harrington du 19 mai 2016.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-07-151

**10.4 POUR NOMMER LE MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR SIGNER LE CONTRAT DE FINANCEMENT DE LA NIVELEUSE AVEC LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS**

ATTENDU que le règlement d'emprunt numéro 16-082 au montant de 96,808.75 pour le financement de la niveleuse John Deere 2003 a été approuvé par le MAMOT;

ATTENDU qu'une offre de financement pour un terme de 5 ans et un amortissement de 10 ans avec versement annuel de capital et versement semestriel d'intérêt au taux de 3.8% l'an a été offert par la Caisse Populaire de la Petite Nation;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate le maire, M. Henry Gariépy et le directeur général et secrétaire trésorier M. Michel Grenier, pour signer les documents relatifs à cet emprunt auprès de la Caisse Populaire de la Petite Nation

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-07-152      10.5 POUR SIGNER UN CONTRAT D'ÉMONDAGE AVEC LA FIRME BOULET BARBE POUR LE CHEMIN MASKINONGÉ ET LE CHEMIN DE LA POINTE-DES-PINS**

ATTENDU que la Municipalité a obtenu 2 soumissions pour l'émondage du chemin Maskinongé et chemin de la Pointe des Pins;

ATTENDU que la plus basse soumission provient de la firme Boulet Barbe au coût de 7,250 \$ pour les 2 chemins;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité de Boileau mandate le directeur général, M. Michel Grenier pour signer l'entente avec la Firme Boulet Barbe au prix de 7,250 \$.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-07-153      10.6 POUR APPROUVER ET SIGNER UNE DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL EN FAVEUR DE BELL CANADA POUR DES TRAVAUX CHEMIN DU LAC-CHAMPAGNEUR**

ATTENDU que Bell Canada a présenté une demande de consentement municipal pour effectuer des travaux sur le chemin Champagneur selon les plans 101 à 106 joints à la demande;

ATTENDU que notre inspecteur municipal a été constater sur le terrain les travaux à effectuer et n'a constaté aucune irrégularité ou raison valable de s'opposer à ce projet;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil mandate le directeur général et secrétaire trésorier pour signer ce consentement municipal.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

16-07-154

**10.7. POUR APPLIQUER LE \$17,300 ADDITIONNEL À RECEVOIR DU MINISTRE SOUS LE PAARRM POUR L'ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA POINTE-DES-PINS.**

ATTENDU que M. le député Alexandre Iraca nous fait bénéficier d'une somme additionnelle de 17,300 \$. Selon le programme PAARRM pour l'amélioration de nos chemins;

ATTENDU que la municipalité doit indiquer sur quel chemin les travaux doivent être effectués;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité utilise la somme de 17,300 \$ du programme PAARRM pour les travaux à effectuer sur le chemin de la Pointe des Pins

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-07-155

**10.8. POUR RATIFIER L'ACHAT DE LA NIVELEUSE AU MONTANT DE 96,808.75 \$ AUPRÈS DE UNI-MACHINERIES INC**

ATTENDU que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur 3 niveleuses après avoir établi son choix entre 6 unités comparables et qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offres soit Uni Machineries Inc.;

ATTENDU qu'un règlement d'emprunt de 96,808.75 \$ a été accepté par le MAMOT pour effectuer cet achat auprès d'Uni Machineries Inc.;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le Conseil ratifie l'achat de la niveleuse John Deere 770CH 2003 au prix de 84,200 \$ plus taxes soit 96,808.75 \$ auprès de Uni Machineries Inc.

**ET QUE :**

Le secrétaire-trésorier M Michel Grenier soit autorisé à signer les documents relatifs à cette transaction;

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier



**16-07-156      10.9 POUR ÉMETTRE UN APPEL D’OFFRES PAR LE SEAO POUR L’ACHAT D’UN CAMION 6 ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE**

ATTENDU que les équipements à neige actuels nécessitent souvent des réparations et que le service de déneigement a été ralenti à quelques occasions à l’hiver 2015-2016 à cause des bris ;

ATTENDU que la Municipalité a accepté de déneiger un secteur de la Municipalité de Harrington, ce qui exige un équipement à neige additionnel ;

ATTENDU que la municipalité effectue le déneigement avec deux 10 roues et qu’il serait préférable d’acheter un six roues pour le déneigement des chemins plus étroits ;

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil mandate le directeur général pour effectuer un appel d’offres public par l’entremise du SEAO pour l’achat d’un camion 6 roues neuf avec équipement à neige

**Adoptée à l’unanimité par les conseillers**

**16-07-157      10.10 POUR UN APPUI À LA DEMANDE DE SOUTIEN À L’ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE-NATION ET SAUMON**

ATTENDU que l’organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) est présent sur le territoire de la municipalité de Boileau;

ATTENDU que le 17 mars dernier, le gouvernement du Québec a déposé son budget 2016-2017. Que ce budget prévoit l’abolition du programme de sensibilisation aux algues bleu vert en 2016-2017 (programme Opération Bleu Vert) ainsi que des coupures de 10% du budget de fonctionnement des organismes de bassins versants à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017;

ATTENDU qu’une lettre conjointe a été envoyée le 12 mai dernier au député de Papineau par le COBALI et l’OBV RPNS demandant son soutien.

POUR CES MOTIFS

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE:**

La municipalité de Boileau de appuie la démarche de l'OBV RPNS dans ses revendications en cette matière;

**ET QUE:**

La municipalité de Boileau demande au gouvernement du Québec de rétablir les fonds, dans les meilleurs délais possible, du programme Opération Bleu Vert et de l'aide financière attribuée au fonctionnement des organismes de bassins versants.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

16-07-158

**10.11 POUR DONNER À M. VANDAL UN CONTRAT D'ARROSAGE POUR LE REBOISEMENT DE LA DESCENTE DU LAC-AU- LOUP**

ATTENDU que la municipalité a effectué la plantation de jeunes arbres à la descente du Lac-Au-Loup ;

ATTENDU que cette plantation doit être arrosée durant l'été pour assurer sa survie ;

ATTENDU que M. Vandal a offert d'effectuer ce travail au prix de \$20./h pour l'installation du matériel d'arrosage ;

**POUR CES MOTIFS**

Il est **PROPOSÉ** par M. Yan Montpetit  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil mandate, Mme Amélie Vaillancourt Lacas pour signer une entente d'arrosage avec M. Vandal au prix de \$20/h pour l'installation et le retrait du matériel d'arrosage

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-07-159

**10.12 POUR SIGNER UNE ENTENTE AVEC M. GAUTHIER POUR FAIRE UNE VIRÉE SUR SON TERRAIN POUR LE DÉNEIGEMENT**

ATTENDU que nos employés ont de la difficulté à effectuer le déneigement à l'extrémité du chemin du lac Champagneur ;

ATTENDU que nous nous sommes entendus avec M. Gauthier pour effectuer une virée pour nos camions à neige sur son terrain ;

**POUR CES MOTIFS**

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Ève Dardel

et **RÉSOLU**

**QUE :**

Le conseil mandate le directeur général pour signer l'entente avec M. Gauthier pour faire une virée sur son terrain

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**16-07-160**

**10.13 POUR UN RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE « SERVICES AUX SINISTRÉS » AVEC LA CROIX-ROUGE DIVISION QUÉBEC.**

ATTENDU que l'entente qui lie la Municipalité de Boileau avec la Croix-Rouge pour assurer un service de soutien lors de sinistre est échue;

ATTENDU que le Conseil juge important que la Municipalité puisse être épaulée par la Croix-Rouge lors de sinistre éventuel;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La Municipalité renouvelle l'entente « Services aux sinistrés » avec la Croix-Rouge division Québec pour les trois prochaines années pour un montant de 150 \$ pour l'année 2016-2017, 160\$ pour l'année 2017-2018, 160\$ pour l'année 2018-2019

**ET QUE :**

Le directeur général, en la personne de Michel Grenier, soit autorisé à signer le document officialisant l'entente.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

**16-07-161**

**10.14 POUR MANDATER NOTRE INSPECTRICE EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT POUR SIGNER UN CONTRAT AVEC ANDRÉ PILON INGÉNIEUR POUR ÉMETTRE UN RAPPORT D'INGÉNIEUR POUR LES TRAVAUX DE DRAINAGE ET DE RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT SUR LE CHEMIN MASKINONGÉ**

CONSIDÉRANT l'affaissement d'une partie du chemin Maskinongé lors de forte pluie le 28 juin dernier;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la réfection du talus et du chemin par un mur de soutènement;

CONSIDÉRANT que des travaux de drainage sont nécessaires;

CONSIDÉRANT l'obligation de produire aux ministères de la sécurité publique et du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques des plans signés et scellés par un ingénieur;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Harold Linton  
et **RÉSOLU**

D'octroyer le contrat à André Pilon ingénieur conseil pour les travaux de drainage et la réfection d'un mur de soutènement sur le chemin Maskinongé au coût de 3000\$ plus les taxes applicables. Et que le paiement des frais de déplacement, surveillance des travaux soit ajoutés.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-07-162

**10.15 POUR L'ACHAT D'UNE RADIO CB FIXE POUR LA NIVELEUSE**

ATTENDU que l'inspecteur en voirie doit être en mesure de communiquer avec les employés travaillant avec la niveleuse en tout temps ;

ATTENDU que nous ne disposons pas suffisamment d'unités de radio CB mobile pour chaque employé et qu'ils sont réservés aux camionneurs et opérateurs de machineries autres que la niveleuse ;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE**

Le conseil approuve l'achat d'une radio CB fixe pour la niveleuse au coût de 645\$ plus taxes

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

**Certificat de crédits suffisants pour dépense projetée**

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

---

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

16-07-163

**12. Avis de motion**

12.1 Avis de motion est donné par M. le conseiller Harold Linton qu'à une séance subséquente un règlement d'emprunt de 250,000 \$ pour l'achat d'un camion 6 roues 6X6 neuf avec équipement de neige, une gratte et aile de côté neuves ainsi qu'une boîte à sabler pour le camion Sterling, une souffleuse à neige neuve pour le tracteur sera présenté pour adoption.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le Maire répond aux questions des citoyens présents

16-07-164

**15. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair  
et **RÉSOLU**

**QUE :**

La présente séance soit et est levée à 20h37

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

\_\_\_\_\_  
Monsieur Henri Gariépy  
Maire

\_\_\_\_\_  
Michel Grenier  
Secrétaire-trésorier

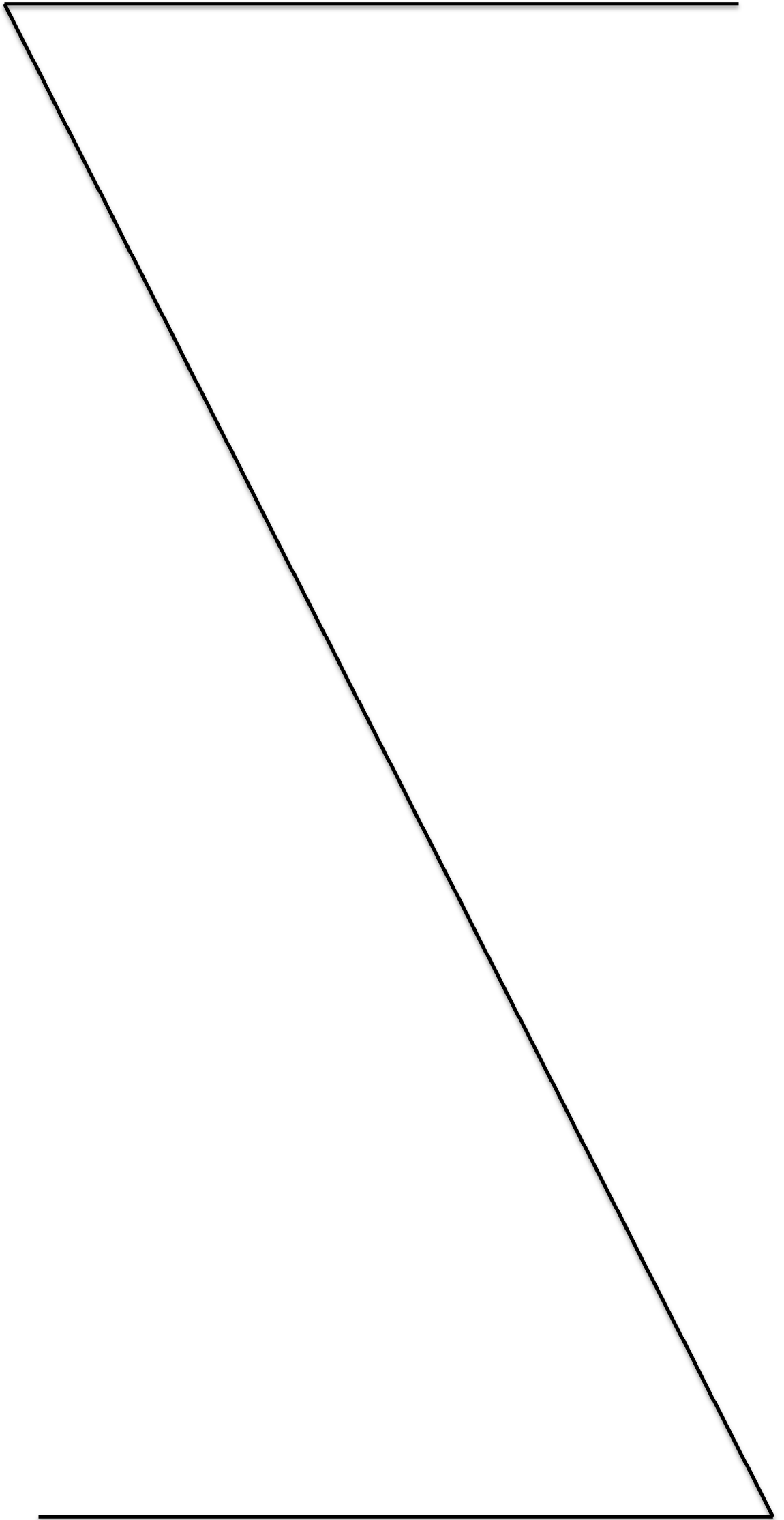
---

Lors de la séance plénière du 6 juillet 2016, tenue de 9 :00 à 12 :00, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Wayne Conklin      Marie-Ève Dardel      Nicole Blondin

Le secrétaire-trésorier, Michel Grenier, était également présent.

---



6554